



Le supercalculateur bientôt fonctionnel



Le supercalculateur sera bientôt fonctionnel au Sénégal. Le directeur général de la CINERI, Ousmane Thiaré, a lancé depuis quelques semaines les tests pour le fonctionnement de cet important équipement scientifique.

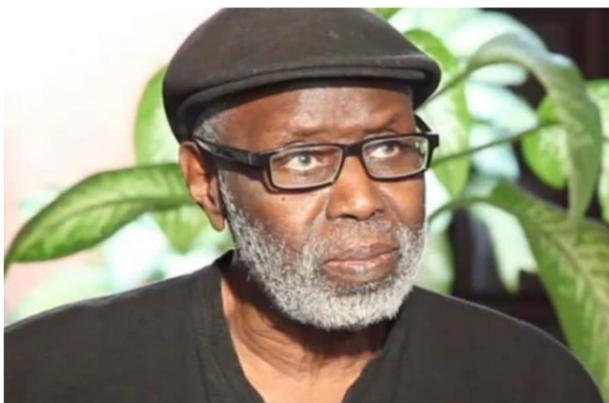
Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui a donné l'information, la mise en service de ce supercalculateur permettra "aux chercheurs et mathématiciens d'effectuer d'intenses calculs scientifiques".

Le professeur Moussa Baldé procédait à l'ouverture de la 3e édition de la Biennale des mathématiques co-organisée par le projet Non Linear Analysis, Geometry and their Applications (NLAGA) et l'Institut africain des sciences mathématiques (AIMS Sénégal). Ce symposium, qui se tient à Saly durant cinq jours, regroupe des scientifiques de divers horizons. Il permettra à la recherche de pistes de solutions durables à des problématiques de l'heure.

Le Pr. Moussa Baldé a rappelé que le développement de la science et l'amélioration de l'environnement de la recherche scientifique constituent une préoccupation majeure pour le gouvernement sénégalais.

https://www.seneweb.com/news/Education/3e-biennale-des-mathematiques-850-000-do_n_418484.html

Décès de Pathé Diagne : Les dernières notes d'un linguiste



Le linguiste-éditeur et économiste sénégalais, Pathé Diagne, est décédé, mercredi à Dakar, à l'âge de 89 ans, a annoncé son neveu Mademba Ndiaye. Né le 7 janvier 1934 à Saint-Louis du Sénégal, Pathé Diagne est «cet intellectuel de toutes les batailles pour les langues nationales, notamment aux côtés de ses compagnons Cheikh Anta Diop et Ousmane Sembène», a témoigné le journaliste. Mademba Ndiaye a rappelé que c'est lui qui a «organisé le fameux colloque qui a permis au savant Cheikh Anta Diop, pendant des nuits, d'exposer sa pensée à l'Université de Dakar», en 1982.

Après le colloque du Caire de 1974, ce symposium, à l'initiative des éditions Sankoré de Pathé Diagne, est considéré comme l'une des rares occasions qui s'offraient à l'égyptologue sénégalais pour répondre en profondeur sur l'ensemble de son œuvre devant des universitaires. Alioune Sall «Paloma» a confié à l'APS que Pathé Diagne est un «homme pluriel qui présentait plusieurs facettes (...) un vrai chercheur (...) il n'y a plus de gens qui ont exploré les sciences humaines au Sénégal que lui».

<https://lequotidien.sn/deces-de-pathe-diagne-les-dernieres-notes-dun-linguiste/>

Baisse des frais d'inscription dans le public et le privé



Les frais de scolarité devraient subir une baisse dès la rentrée prochaine. Un projet d'arrêté interministériel, pour fixer les frais d'inscription et d'études dans les établissements d'enseignement, a été même confectionné. Dans l'article 2 du document, il est mentionné que lesdits frais sont gratuits dans tous les établissements de l'enseignement public préscolaire et élémentaire.

Ensuite, dans les établissements d'enseignement public Moyen et Secondaire général, l'État fixe les frais d'inscription à 3000 FCfa. Il a précisé que ces frais peuvent être portés à 5000 FCfa au maximum sur décision du Conseil de gestion de l'établissement.

Dans les établissements de formation professionnelle et technique, les frais d'inscription dans les lycées d'enseignement technique et les centres de formation professionnelle sont fixés pour le Certificat d'aptitude professionnelle à 15 000 FCfa par apprenant, pour le Brevet d'études professionnelles à 20 000 FCfa, pour le Brevet de technicien à 25 000 FCfa, pour le Baccalauréat technique à 25 000 FCfa et pour le Brevet de technicien supérieur à 35 000 FCfa par apprenant.

<https://www.igfm.sn/frais-de-scolarite-la-baisse-decidee-par-l-etat>

Signature d'un accord de partenariat entre la direction des Bourses et SENUM SA



Le Directeur des Bourses, Khalifa Gaye, et le Directeur de la société Sénégal numérique SA, (SENUM SA), Cheikh Bakhom, ont procédé à la signature d'un accord de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de modernisation du secteur public, annonce un communiqué reçu à l'APS, jeudi.

La cérémonie de signature s'est tenue dans les locaux du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation en présence du ministre, Moussa Baldé qui a remercié à cette occasion le directeur de la SENUM SA, avant de se réjouir de "cette initiative du directeur des Bourses, Khalifa Gaye".

M. Baldé a invité "les autres services du ministère à s'inspirer de ce modèle pour digitaliser leurs services", a rapporté le communiqué, expliquant que "ce protocole permet à la direction des Bourses de mieux affiner sa stratégie de dématérialisation de la gestion des bourses".

Ce protocole ambitionne aussi de "doter la direction des Bourses d'équipements numériques de dernière génération, de renforcer les capacités de ses agents et de faciliter davantage aux étudiants leurs réclamations et vérifications tout en leur évitant de faire le déplacement", selon la même source.

<https://aps.sn/signature-dun-accord-de-partenariat-ent>

REVUE DE PRESSE

ACTU : EDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actualité internationale

Guinée : Sécurisation et traçabilité des diplômes universitaires



La quête de la crédibilité et de la fiabilité des diplômes universitaires a toujours été un enjeu crucial pour les systèmes éducatifs à travers le monde. En Guinée, cette préoccupation est prise en main de manière décisive par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. Dans cet esprit, un atelier de formation sur l'utilisation de la Plateforme de sécurisation et de traçabilité des diplômes universitaires s'est tenu le 23 août 2023 dans un réceptif hôtelier de Conakry.

Dans son intervention à l'occasion de l'ouverture de l'atelier, le chef de cabinet du ministère, Thierno Hamidou BAH, a souligné l'intention claire du gouvernement : celle de ne pas s'immiscer dans le processus d'émission et de délivrance des diplômes, qui demeure la responsabilité exclusive des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES). Toutefois, face à l'héritage problématique de diplômes douteux qui a érodé la réputation du système éducatif guinéen, le ministère a jugé impératif d'initier une transformation. Cette transformation s'opère par la mise en place d'une plateforme de diplômes universitaires basée sur la technologie de la Blockchain, largement reconnue et adoptée par de grandes universités mondiales pour son efficacité en matière de sécurisation et de traçabilité.

<https://guineenews.org/securisation-et-tracabilite-des-diplomes-universitaires-des-responsables-des-ies-formes-sur-lutilisation-de-la-plateforme/>

Côte d'Ivoire : Lancement de la Revue Scientifique Africaine sur la Gouvernance



La Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP) a procédé au lancement de la Revue Scientifique Africaine sur la Gouvernance (ReSAG), lors d'une conférence de presse, ce jeudi 24 août 2023 à l'amphi A de l'Université Félix Houphouët Boigny sis à Abidjan-Cocody.

La création de cette revue scientifique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième mission du CN-MAEP qui est le partage d'expériences des bonnes pratiques de gouvernance entre ces États membres et se fait en partenariat avec les Universités publiques de Côte d'Ivoire. Cette revue qui se veut "transdisciplinaire et pluridisciplinaire" peut recevoir des articles "originaux" sur les problématiques de la Gouvernance. Également des "comptes-rendus" de thèses portant sur les questions de gouvernance.

Professeur Musa Soro, président du CN-MAEP a révélé lors de la présentation du projet ReSAG que les enjeux de sa création sont: "la nécessité pour la CN-MAEP de collaborer avec les Universités Publiques nationales et africaines, la nature transdisciplinaire de la gouvernance, la recherche scientifique, un outil par excellence de développement, la nécessité de vulgariser les cas de bonnes pratiques en matière de gouvernance."

<https://news.abidjan.net/articles/723507/cote-divoire-la-commission-nationale-du-mecanisme-africain-devaluation-par-les-pairs-cn-maep-lance-la-revue-scientifique-af>

Burkina Faso : Les nouvelles ambitions de l'Université virtuelle



L'Université virtuelle du Burkina Faso planifie d'accueillir plus d'étudiants. D'un effectif d'environ 2000 étudiants, l'institution ambitionne d'accueillir près de 10 000 nouveaux bacheliers à la rentrée académique 2023-2024. Pour atteindre son objectif, elle a entamé une série d'opérations dont la principale a été l'inauguration, vendredi 18 août, d'un Espace Numérique Ouvert (ENO) à Ouagadougou.

Dans la même perspective, l'université a entrepris de densifier son offre de formation pour accroître son attractivité. A la rentrée, elle va lancer de nouvelles filières dont le droit, les lettres modernes, et les sciences économiques et de Gestion dans les niveaux licence et master. Aussi, une offre spéciale sera proposée à tous les inscrits qui bénéficieront d'une subvention couvrant à 85% l'achat d'un ordinateur et une connexion internet gratuite.

Pour le Pr Jean-Marie Dipama (photo), président de l'Université, en accueillant plus d'étudiants, son établissement contribuera à désengorger les autres universités classiques. « Le Burkina enregistre une hausse moyenne de 50 000 nouveaux bacheliers. Ce projet représente pour nous une opportunité offerte par les TIC de garantir un accès équitable à un enseignement supérieur de qualité », a-t-il déclaré.

<https://www.agenceecofin.com/formation/2108-110982-burkina-fa>

Canada : Les universités québécoises tiennent aux étudiants étrangers



Les administrateurs des universités québécoises, les professeurs et les étudiants rejettent l'idée lancée par le ministre fédéral du Logement de plafonner le nombre d'étudiants étrangers admis au pays afin de contribuer à résoudre la crise du logement.

Ils affirment en chœur qu'un tel plafonnement ne contribuera pas vraiment à remédier à la pénurie de logements, mais nuira par contre à la recherche universitaire et privera le Québec d'immigrants qualifiés. Le recteur de l'Université de Montréal, Daniel Jutras, estime au départ que la crise du logement au Canada n'est pas le résultat de l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers admis au pays.

«Ce problème est réel, il est grave, mais c'est un problème qui s'est développé au cours des deux dernières décennies en raison de problèmes structurels qui, à mon avis, ne sont pas directement liés à l'afflux d'étudiants étrangers», a déclaré M. Jutras en entrevue.

<https://www.lesaffaires.com/secteurs/general/les-universites-quebecoises-tiennent-aux-etudiants-etrangers/642894>